

## Les scop : une identité entrepreneuriale singulière

Lors de leur congrès national de 1999, à Lyon, les Scop (coopératives ouvrières de production) ont affirmé leur appartenance à l'économie sociale et solidaire, désormais inscrite dans le préambule des statuts de la Confédération Générale des Scop. Si elle peut paraître naturelle à certains, cette revendication n'allait pourtant pas de soi et la question a fait débat. En effet, si cette appartenance se fonde évidemment sur le système de valeurs que les Scop partagent avec les autres composantes de l'économie sociale et solidaire, leur identité spécifique leur confère une place toute particulière.

En cela, elles constituent pour l'économie sociale et solidaire son seul lien vivant et réel avec la réalité entrepreneuriale d'aujourd'hui. Et parce qu'elles veulent concilier, dans l'exercice de leurs activités, performance économique et recherche d'un fonctionnement démocratique au service d'un projet collectif, les Scop constituent aussi le seul modèle entrepreneurial alternatif.

C'est pourquoi le développement des Scop, c'est-à-dire des « entreprises coopératives », est un enjeu qui les dépasse et concerne toute l'économie sociale et solidaire : il y va de la présence de son système de valeurs dans les pratiques économiques « quotidiennes », présence indispensable à son rayonnement. Des liens très constructifs commencent d'ailleurs à se tisser entre les Scop et les associations, qui sont susceptibles de renforcer cette présence en même temps que la cohérence de l'économie sociale et solidaire.

En France, les Scop et leurs filiales représentent aujourd'hui plus de 1 500 entreprises ; elles emploient près de 35 000 personnes et réalisent près de 20 milliards de chiffre d'affaires.

De plain-pied dans l'économie de marché, les Scop sont d'abord des entreprises, et plus exactement des PMI-PME et des TPE (Très Petites Entreprises), dispersées dans une grande variété de métiers. Leur identité d'entreprises (d'une certaine façon « comme les autres »), la diversité de leurs activités, leur taille (1) aussi, font des Scop la seule composante de l'économie sociale qui ouvre au plus grand nombre l'accès à l'acte d'entreprendre.

Dans l'élan de renouveau que connaissent aujourd'hui les valeurs de l'économie sociale et solidaire, les Scop peuvent sans doute, sur cette base, se développer. C'est leur volonté. Mais elles ne pourront le faire de façon significative que comme composante d'un ensemble plus vaste et plus puissant, c'est-à-dire en cohérence et en synergie avec les grandes composantes de l'économie sociale et solidaire. Elles ne pourront le faire, également, qu'à partir de ce choix stratégique : le renforcement de leur présence dans le secteur des services, qui est le secteur le plus créateur d'emplois, mais aussi celui dans lequel les Scop sont traditionnellement sous-représentées (2).

**Guy Babolat**

*Directeur de l'Union Régionale SCOP Entreprise Rhône-Alpes.*

### RÉPARTITION SECTORIELLE DES EMPLOIS (Rhône-Alpes)

	TOTAL DES EMPLOIS	EMPLOIS DANS LES SCOP
INDUSTRIE	25%	41%
BTP	6%	25%
TERTIAIRE	70%	34%
<b>TOTAL</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

Source : INSEE, UR Scop.

(1) La taille moyenne des Scop (hors filiales) est actuellement de 20 salariés.

(2) Cf. tableau.

**B.P.** : Je ne peux pas, et ne veux pas, savoir les opinions de ceux qui achètent nos confitures... Ce serait un réflexe de toute-puissance ! Par contre, nous tenons à mettre en œuvre une agriculture biologique. De cela, nous sommes responsables et redevables.

**E.H.** : *Votre inscription dans l'environnement local peut s'expliquer par des pré-occupations de maintien ou de création de nouveaux emplois. Mais au-delà de ces considérations économiques, avez-vous des relations spécifiques à votre environnement ? Pourquoi son développement vous concerne-t-il ?*

**M.L.** : Nous sommes installés dans un territoire rural dit " défavorisé " (5) et ce n'est pas sans conséquence. Cette localisation correspond à une proximité avec nos sources de matières premières (bois). Mais elle recouvre aussi une obligation de citoyenneté locale pour notre entreprise. Ce qu'elle fait a forcément de l'importance, à la différence de l'impact que nous aurions dans une grande ville.

### en relation

**G.B.** : Même si nous travaillons souvent pour et avec les collectivités locales, je ne pense effectivement pas que notre coopérative, basée en plein Lyon, ait un impact de développement local. Des relations, suivies, et sur un même territoire, entre fournisseurs et clients ne suffisent pas à cet objectif-là.

**J.Ch.V.** : Ce qui est certain, c'est qu'une entreprise, à plus forte raison une coopérative, ne peut vivre sans appui sur son environnement.

**B.P.** : Oui, on ne peut exister en étant coupé des autres. On est forcément concerné, en rural, par le territoire sur lequel on est implanté ; mais au-delà, nous faisons des choix, par exemple d'achats sur place, ou plus largement de travail avec tous les acteurs locaux (agriculteurs, accompagnateurs en montagne, réseaux locaux associatifs...) pour un développement du territoire.

**J.Ch.V.** : Il faudrait mentionner aussi toute la place que des membres de notre coopérative prennent dans le tissu associatif local : sports, vie culturelle, etc., ou comme élus locaux.

**E.H.** : *Parler de développement, c'est privilégier l'action à moyen terme (pour la personne, pour l'entreprise, pour l'environnement local). Pensez-vous que vous êtes davantage inscrit dans ce moyen et long terme que les autres entreprises (6) ?*

**B.P.** : " L'union fait la force " : cela s'applique aussi à la capacité de résistance d'une entreprise dans la durée.

**M.L.** : En coopérative, l'intérêt général passe avant l'intérêt des individus ; il y a donc plus de chances pour que l'on s'y intéresse au moyen terme, et même au long terme.

(5) 6 hab./km<sup>2</sup>  
sur le canton d'implantation  
d'Ambiance-Bois.

(6) «Les coopératives  
se projettent plus facilement  
dans le long terme.

La pérennité de leur  
entreprise est une  
des premières motivations  
de l'engagement  
des coopérateurs»  
(Arielle Hyver,  
UR SCOP Rhône-Alpes).